



Assemblée Mondiale de CIVICUS 2012

Définir un nouveau contrat social – Construire l’avenir ensemble

De plus en plus nombreux sont ceux – en particulier des jeunes – qui expriment leur refus politique et revendiquent d’être entendus et suivis dans leur volonté de rendre leurs sociétés plus justes et équitables. Les mouvements de citoyens remettent en question les rôles traditionnels de l’État, du marché, des médias et des organisations de la société civile. Ceci en réaction contre le raz-de-marée des mesures législatives, politiques, financières, ou extrajudiciaires – prises par nombre de gouvernements face à la crise économique, aux incertitudes politiques, ou aux violentes menaces extérieures ou intérieures – qui portent atteinte aux libertés civiles, touchent de manière disproportionnée les plus vulnérables, accentuent les inégalités et mettent en péril les droits de la personne.

Ce phénomène contestataire nouveau – essentiellement local – questionne la possibilité d’atteindre le monde plus équitable et durable dont il est question dans des textes clés comme la Déclaration universelle des Droits de l’Homme, la Déclaration du Millénaire, le Protocole de Kyoto et la Convention sur la biodiversité, au sein du cadre institutionnel international actuel. Il apparaît que les infrastructures de gouvernance mondiale existantes n’apportent que des solutions purement formelles à des crises de fond non résolues, ce qui remet en question non seulement leur efficacité mais aussi leur légitimité.

Dans ce contexte, la notion traditionnelle de « contrat social », l’ensemble des règles, des droits, des charges et des attentes, qui régissent les relations sociales, économiques et politiques entre l’État et les citoyens, n’a plus cours. De nombreux gouvernements ont échoué dans leur mission de protéger les droits de tous, de garantir la sécurité de leurs concitoyens et de répondre à leurs attentes. D’autres ont permis à des acteurs du secteur privé d’écraser sans entrave les droits et les aspirations légitimes des individus qui peuplent la planète.

Comme le montrent les mouvements de protestation publique à travers le monde, les gouvernements à eux seuls n’ont ni le rayon d’action, ni les capacités nécessaires pour remplir leur mandat. Face à cette crise de légitimité, les citoyens ont commencé à exprimer leur désaccord, à contester les structures actuelles de gouvernance, à remettre en question les rôles et responsabilités de chacun, et à proposer des alternatives à la logique qui a créé la crise. Les citoyens cherchent à redéfinir les relations de pouvoir, et exigent une gouvernance plurielle et démocratique : en bref, ils demandent un nouveau contrat social entre les pouvoirs publics, les citoyens et les autres acteurs.

Ceci suppose de nouveaux accords qui, dans un monde de plus en plus interconnecté, soient applicables dans les différents contextes, à la gouvernance des différents détenteurs de pouvoir et aux relations des citoyens avec ces derniers, et qui soient fondés sur les droits fondamentaux que sont les libertés d’expression, d’assemblée et d’association.

La société civile, sphère associative, diverse et volontaire, peut contribuer substantiellement au tissu nécessaire au développement de nouveaux contrats sociaux. Lorsqu’elle formule, pratique et défend les principes des droits de la personne, de la justice sociale et de la démocratie participative, la société civile constitue un moteur clé de la participation et un connecteur entre les individus et les institutions de gouvernance. A l’intersection des différentes facettes de la société et en tant que laboratoire d’innovations, elle est le terreau propice pour que de nouvelles idées puissent voir le jour -

même s'il faut étudier de façon plus précise, renforcer et favoriser les liens entre la société civile et les autres acteurs, au sein même de la société civile, et entre les organisations de la société civile et les autres sources de pouvoir, d'influence et d'innovation.

L'Assemblée Mondiale de CIVICUS 2012 réunira des individus et des organisations à la pointe de ces problématiques, notamment des représentants des gouvernements, des autorités locales, des parlementaires, d'entreprises bien établies ou tout juste créées, des médias traditionnels et des médias sociaux, des institutions multilatérales, des universitaires, de la société civile, et des jeunes créateurs. Ensemble, ils élaboreront une vision concertée des nouveaux contrats sociaux et de leurs rôles respectifs dans leur réalisation.

Les discussions et les débats s'appuieront sur les connaissances, les savoir-faire et l'expérience d'individus, d'organisations et de réseaux couvrant tous les secteurs, toutes les parties du monde et toutes les thématiques ainsi que sur les consultations des membres et des partenaires de CIVICUS.

A partir d'une vision partagée, et en devenir, d'un futur contrat social inclusif permettant une gouvernance plurielle et équitable, l'Assemblée Mondiale de CIVICUS 2012 marquera le lancement d'un vaste processus pendant lequel les acteurs clés des différents secteurs définiront ensemble les composantes du nouveau contrat social qui sera présenté dans un rapport final à paraître en 2015 comme plan d'action conjoint post-Objectifs du Millénaire pour le développement¹.

Afin que les débats qui auront lieu lors de l'Assemblée Mondiale de CIVICUS 2012 débouchent sur des recommandations concrètes, le programme sera divisé en trois parcours thématiques. Toutes les sessions de travail seront en lien avec au moins l'un de ces parcours. Les délégués pourront décider de n'en suivre qu'un seul ou de passer de l'un à l'autre en choisissant des activités dans différents parcours.

1. Changer les nations par l'action citoyenne

Les récents mouvements citoyens, tels que le Printemps arabe, le mouvement des Indignés, les manifestations contre la corruption et la dégradation des services publics, et d'autres processus tels que le travail de la Cour pénale internationale à l'échelon local et national, reflètent une crise de légitimité touchant les gouvernements nationaux et une remise en question des modèles actuels de gouvernance. Les citoyens formulent de nombreuses demandes ; ils exigent notamment un socle de protection sociale, l'accès à un travail décent, l'égalité des sexes, la protection de l'environnement, la réduction des inégalités sociales, la protection de l'espace social et la justice climatique. Les gens utilisent de nouveaux canaux pour s'exprimer et revendiquer leur participation. Comment leurs multiples voix peuvent-elles mieux se faire entendre ? Et comment ces voix peuvent-elles converger au sein de négociations pour de nouveaux contrats sociaux, étant donné l'échec patent des dispositifs existants ?

Ce parcours thématique vise à initier un processus d'état des lieux des demandes des citoyens pour réaliser une « charte mondiale des revendications citoyennes », qui contribuera à définir de nouveaux paradigmes fondés sur les droits. Cette entreprise s'appuiera sur des échanges de bonnes pratiques en matière de mobilisation, de participation citoyenne et d'expression de dissidence, à partir de diverses expériences nationales.

2. Des partenariats stratégiques pour l'innovation sociale

¹ Cette consultation mondiale se fera principalement via le site Web <http://globalsocialcontract.org>. Elle sera ouverte à tous les citoyens, groupes et organisations désirant y participer. Les modérateurs officiellement désignés publieront de façon régulière des synthèses des contributions reçues.

Le modèle tri sectoriel classique entre État, marché et société civile ne s'applique plus. Les frontières s'estompent, altérées par de nouvelles formes d'interactions et d'alliances, et par l'émergence de nouveaux types d'acteurs tels que les nouveaux médias, les fondations, les collectivités locales, les entreprises sociales et les entités culturelles qui ne peuvent être facilement classifiés dans les trois secteurs traditionnels, marquant ainsi une évolution des « secteurs » vers des « entités ». Le secteur privé adopte de nouveaux modèles d'engagement, notamment à travers l'entrepreneuriat social, l'investissement social, la responsabilité sociale des entreprises et l'évolution de la philanthropie, alors que nous assistons également à la résurgence de mécanismes d'entraide mutuelle. Ces nouvelles initiatives mettent en avant des modèles alternatifs de développement, le besoin d'établir de nouvelles relations et de nouvelles façons de gérer les interactions, et d'ouvrir les processus décisionnels à toutes les parties prenantes.

Capitalisant notamment sur les grandes discussions multipartites menées dans le cadre du sommet Rio+20 qui aura lieu en juin 2012, ce parcours thématique s'inspirera des bonnes pratiques en matière d'initiatives conjointes et d'alliances novatrices pour établir un code commun de déontologie et de valeurs, qui guidera l'établissement d'un nouveau contrat social et d'un nouveau paradigme de développement.

3. Redéfinir la gouvernance mondiale

Alors qu'on le considérait encore récemment bipolaire, puis unipolaire depuis 1989, le monde a évolué pour devenir « apolaire », c'est-à-dire dépourvu de centre dominant mais gouverné par de multiples centres de pouvoir concurrents, la plupart situés dans le Sud. Quelques tentatives de coopération visent à apporter de la cohérence à cette situation en constante évolution, mais elles sont entravées par l'affirmation d'intérêts nationaux décidés par les puissants. Cependant la mondialisation a renforcé l'interdépendance des pays, tandis que l'émergence d'une citoyenneté mondiale et d'une société civile mondiale organisée, facilitée par les réseaux sociaux et une mobilité accrue des personnes, s'accompagne d'une prise de conscience de la dimension mondiale de problématiques très imbriquées ne pouvant être résolues par l'État-nation seul. Pourtant, malgré ce contexte nouveau et changeant, les institutions de gouvernance mondiale restent largement ancrées dans leurs origines de fin de Seconde Guerre mondiale, qui sont de moins en moins adaptées à notre époque. Cela exige un nouveau contrat mondial ainsi que des institutions supranationales plus inclusives, représentatives et imputables.

La complexité de la composition et de l'identité de la société civile mondiale, ainsi que l'engagement multipartite avec les institutions de gouvernance mondiale, doivent être analysés, en particulier à la lumière des discussions post-Busan sur « une coopération efficace au service du développement », et de l'issue du Sommet de Rio+20, afin d'élaborer un programme pour transformer les institutions mondiales. En analysant le format actuel de la gouvernance mondiale, ce parcours visera à définir quelles institutions mondiales sont désormais nécessaires, et quel rôle les citoyens peuvent jouer dans leur reconstruction.

FIN.